

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

litions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

je :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ucation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie

N° W21-713402

719623



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 125 70

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KBITAT Abdelilah

Date de naissance :

06/10/31/1987

Adresse :

39 Lotissement Yasmine I que les crêtes
Appt 7 ; 3^e étage Bachkou

Tél. : 0607073333

Total des frais engagés : 3 100 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Docteur AMMAR Nadié
OPHTALMOLOGISTE
115 Bd. Abderrahim Bouabiac
Oasis - Casablanca
Tel: 05 22 25 01 00 - 05 22 25 00 47

10 mai / 2022
KBITAT ABDEL-ILAH
OPHTHALMOLOGIQUE

Lui-même
 Conjoint
 Enfant

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le :

15 Bd. Abderrahim Bouabiac
Oasis - Casablanca
Tel: 05 22 25 01 00 47

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

s des tes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10.03.2028	S	1	300 - 00	INP : INPE: 091010330 Docteur AMMAR Nadia OPHTHALMOLOGISTE 115 Bd. Abderrahim Bouabid Oasis Casablanca Tel: 05 22 25 01 00 - 05 22 25 00 40
EXECUTION DES ORDONNANCES				
achet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Champ pour la Date et la Signature du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Paraprofessionnel	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
DE L'OPTIQUE MAE JTE ancienne Optométriste N°16 ELWADID Bachkou Bachkou Tunisie	06/05/22					2000 DT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>		
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>		
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>		
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>		
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>		
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE					
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
	D	00000000	00000000	B	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
					DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur AMMAR Nadia

OPHTALMOLOGISTE

- Diplôme de Spécialité en Ophtalmologie
Université de Montpellier (France)
- Diplôme de NEURO-OPHTHALMOLOGIE
Sorbonne Université Paris (France)
- Diplôme d'imagerie rétinienne et traitements maculaires
Université UPEC Paris (France)
- Diplôme d'utilisation médico-chirurgicale des lasers
Université de Montpellier (France)
- Diplôme d'échographie clinique (oculaire)
Université de Montpellier (France)

الدكتورة عمار نادية

اختصاصية في طب العيون

- دبلوم الاختصاص في طب العيون
جامعة مونبليي (فرنسا)
- دبلوم طب العيون العصبي
جامعة السوربون باريس (فرنسا)
- دبلوم التصوير الشعكي والعلاج البصري
جامعة UPEC باريس (فرنسا)
- دبلوم الإستعمال الطبي والجراحي لأشعة الليزر
جامعة مونبليي (فرنسا)
- دبلوم الكشف بالأمواج فوق الصوتية (لعيون)
جامعة مونبليي (فرنسا)

— I.N.P : 091010330 —

Casablanca, le : 10 mars 2022 الدار البيضاء في :

Mr. KBITAT ABDEL-ILAH

Monture + verres correcteurs
Antireflets

OD = (- 2.50 à 5°)

OG = + 0.25 (- 2.00 à 180°)

ILYA DE L'OPTIQUE
ASMAE JTE DUA
Opticienne Optométriste
Mag. n° 76 El Wajd F2 Bataikou
Casablanca Tel: 05 22 65 61 98

Docteur AMMAR Nadia
OPHTHALMOLOGISTE
115 Bd. Abderrahim Bouabid
Oasis - Casablanca
Tel: 05 22 25 01 00 - 05 22 25 00 40

115, Bd. Abderrahim Bouabid
(ex Bd. Jerrada)
1er étage
OASIS - Casablanca

Oasis Office Center
05.22.25.01.00
05.22.25.00.40

115 شارع عبد الرحيم بوغبيد
(شارع جراددة سابقا)
الطابق الأول
الوازيس - الدار البيضاء

IL Y A DE L'OPTIQUE

CASABLANCA : 06/06/2022

FACTURE: 91

Mr/ Mme/Mlle: kbitat abdelilah

Vision de loin:

OD : CYL : -2.50	AXE : 5	SPH : plan
OG : CYL: -2.00	AXE: 180	SPH: +0.25

ILYA DE L'OPTIQUE
ASMAE JTE OUA
Opticienne Optométriste
Mag. N° 76 El Waha B2 Bachkou
Casablanca - Tel : 05 22 85 61 98

Vision de près:

Add :

<u>Désignation</u>	<u>Prix</u>
Monture : cerclé	1500 DH
Verres : organique	1300 DH
Total(TTC) :	2800 DH

Montant en lettre : DEUX MILLE HUIT CENT DIRHAMS

Signature et cachet :

ILYA DE L'OPTIQUE
ASMAE JTE OUA
Opticienne Optométriste
Mag. N° 76 El Waha B2 Bachkou
Casablanca - Tel : 05 22 85 61 98

IL Y A DE L'OPTIQUE

Magasin 76 Lotissement AL Waha- Casablanca, TEL: 0522856198

ICE: 002180437000023, PATENTE: 34750228, IF: 34413404, RC: 428247, INPE: 105007983